

PROJET ASSOCIATIF

12 décembre 2019 | synthèse

Préambule

- I. Positionnement
- II. Objet social de l'Adaes44
- III. Principes et valeurs
- IV. Une logique de réseau et de partenariat
 - V. Participation à la démocratie sociale
- VI. Les établissements et services de l'Adaes44

Association départementale d'accompagnement éducatif et social

Direction générale

113 rue de la Jaunaie BP 33433 44234 Saint-Sébastiensur-Loire 02 51 79 16 16 contact@adaes44.org



Préambule

L'Adaes44 est née de la fusion de l'association d'Action Educative (AAE44) et du Service Social de la Protection de l'Enfance (SSPE).

Ce document est une synthèse de notre projet associatif qui développe chacun des axes abordé ici.

Ce projet associatif définit ce que toutes celles et tous ceux qui contribuent à la vie de l'Adaes44, bénévoles et salariés, partenaires associatifs et institutionnels, partagent en termes de valeurs et d'objectifs.

I. Positionnement

L'Adaes44 met en place une réponse ajustée aux besoins et risques sociaux observés autour de l'enfance et de la parentalité. Elle met également en œuvre des mesures socio-judiciaires. Elle s'inscrit dans la législation préalablement établie.

Inscrite dans un projet élargi de démocratie sociale et solidaire, l'Adaes44 recherche la complémentarité entre service public et associations, dans une logique de non lucrativité. Son développement n'est pas une fin en soi mais est envisagé à l'aune des besoins du territoire. Elle revendique sa liberté quant aux modalités de mise en œuvre des mesures pour lesquelles elle est missionnée. Elle rend compte à ses ordonnateurs de l'ensemble de ses activités sur les plans stratégiques, techniques aussi bien que financiers.

II. Objet social de l'Adaes44

Il est défini par l'article 2 de ses statuts.

- → La mise en œuvre de missions à caractère éducatif et social et d'interventions socio-judiciaires confiées par les autorités judiciaires et administratives,
- → La participation au développement de toute action de prévention ou de coordination favorisant l'aide aux enfants en difficulté et à leurs familles, ainsi que de toute forme de soutien à la parentalité,
- → La mise en œuvre de toute activité se rapportant aux buts poursuivis par l'association.



III. Principes et valeurs

L'Adaes44 s'inscrit dans une démarche de pratique collective, transversale et interdisciplinaire où chacun, de sa place, apporte ses savoirs et ses expériences.

- 1. En tant qu'employeurs, les administrateurs de l'Adaes44 sont garants d'une gestion bienveillante des ressources humaines et de la qualité professionnelle des accompagnements.
- 2. En conformité avec la loi de 1901 qui la régit, l'Adaes44 est acteur dans la société. Elle se situe entre les pouvoir exécutifs d'un côté et les citoyens de l'autre. Ni rouage, ni courroie de transmission, ni rassemblement de simples prestataires, elle s'oppose à toute instrumentalisation. Cela implique de réinterroger les politiques publiques, de les devancer parfois en proposant des expérimentations pour apporter des réponses pertinentes à des besoins peu ou mal satisfaits.
- **3.** Laïque, l'Adaes44 se conforme aux principes de la république française qui doit assurer « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion et respecte toutes les croyances » (arti.1 de la Constitution de 1958).

Humanisme, Justice sociale, Prévention et Accompagnement, les valeurs de l'association s'inscrivent dans des références supranationales : Convention internationale des Droits de l'enfant, Convention européenne des droits de l'Homme.

- 1. L'Adaes44 milite pour le respect des droits des personnes, enfants, parents ainsi que tout justiciable.
- 2. Notre conviction humaniste réaffirme que chacun peut prendre part à l'évolution de sa propre situation avec l'aide et l'appui rigoureux et bienveillant de l'ensemble des acteurs de l'association au service des missions qui nous incombent. Elle implique l'acceptation inconditionnelle de l'égale qualité de chaque personne.
- **3.** Nous affirmons notre triple démarche de prévention, de protection et d'accompagnement éducatif :
 - → Prévenir le risque de mise en danger de l'enfant ;
 - → Soutenir les parents confrontés à des difficultés dans l'exercice de leurs responsabilités parentales ;
 - → Prévenir le risque de récidive pour les personnes sous main de justice ;
 - → Dans tous les cas, encourager l'autonomie des adultes, mineurs et jeunes majeurs quelle que soit la diversité des configurations familiales et/ou des modes de vie.



IV. Une logique de réseau et de partenariat

Pour l'Adaes44 et chacun de ses établissements et services, la connaissance des espaces de socialisation sur les territoires de vie et la reconnaissance des autres acteurs professionnels ou bénévoles constituent un des leviers principaux de l'action de ses professionnels.

Dans un souci de cohérence, l'association favorise donc la coopération entre institutions, entre professionnels, que ce soient les partenaires du secteur associatif habilité ou du le secteur public.

Ainsi, les mêmes logiques sont à l'œuvre dans plusieurs registres

- → Logique territoriale : elle intervient sur l'ensemble du département.
- → Logique de coordination avec les partenaires (se construit à partir de la spécificité de chaque situation).
- → **Logique de complémentarité** : Les services de l'Adaes44 sont en lien avec le Conseil départemental et ses délégations, les tribunaux de Nantes et Saint-Nazaire, les services de protection judiciaire de la jeunesse, le SPIP.
- → **Logique de réseaux**: l'association s'inscrit dans de nombreux réseaux (partenaires institutionnels ou associations ayant des missions identiques) et s'associe avec tout partenaire en lien avec la vie du mineur, du jeune majeur et des majeurs (scolarité, habitat, santé, secteur psychiatrique, etc.)

V. Participation à la démocratie sociale

Pour remplir sa mission avec efficience, l'Adaes44 participe, avec les services publics et avec d'autres associations dont les valeurs sont partagées, à la co-construction des réflexions, analyses et actions relatives à ses différentes missions au niveau local, départemental, voire national. Elle est en veille permanente de besoins sociaux nouveaux qui pourraient apparaître et les porte, le cas échéant, auprès des décideurs et financeurs.

VI. Les établissements et services de l'Adaes44

Une direction générale

Située au siège administratif, elle conduit et garantit les orientations de l'association sur les plans politiques, juridiques et financiers. 6 professionnels y sont rattachés.

A partir de <u>5 services et établissements</u>, l'Adaes44 met en œuvre <u>5 missions</u> principales :

Le SIE (Service d'Investigation Educative)

Situé à Nantes (Beaulieu), il met en œuvre 368 MJIE (Mesures Judiciaires d'Investigation Educative) sur l'ensemble du département, à partir d'une équipe pluridisciplinaire composée de 21 professionnels.



Le SEAD (Service Educatif d'Accompagnements Diversifiés)

Situé à St-Sébastien sur Loire, il met en œuvre 1852 mesures d'AEMO (Actions Educatives en Milieu Ouvert) et d'AED (Aides Educatives à Domicile), 20 mesures d'ISD (Interventions Soutenues à Domicile) à partir d'une équipe pluridisciplinaire composée de 100 professionnel(le)s, répartie sur 6 sites.

Le SPSJ (Service Pénal Socio-Judiciaire)

Situé à Nantes et St-Nazaire, il met en œuvre des MAP (Mesures Alternatives aux Poursuites), des POP (Permanences d'Orientation Pénale) à partir d'Enquêtes Sociales Rapides (ESR), de Contrôles Judiciaires (CJ), d'enquêtes de personnalités (EP) et des Réparations Pénales Mineurs (RPM pour 216 mesures). Ce service s'adresse annuellement à plusieurs milliers de justiciables et est constitué de 32 professionnels.

Le Foyer de la Jaunaie (Dispositif d'accueil diversifié pour adolescent(e)s)

Situé à St-Sébastien sur Loire, il est habilité pour 31 mineurs et jeunes majeurs relevant d'un placement judiciaire au pénal ou au civil, ou dans un cadre juridique administratif. L'équipe est constituée de 30 professionnels.

La MECS les Amarres (dispositif d'accueil diversifié pour adolescent(e)s)

Située à St-Nazaire, il est habilité pour 15 mineurs et jeunes majeurs, relevant d'un placement judiciaire au pénal ou au civil, ou dans un cadre juridique administratif. L'équipe est constituée de 20 professionnels.

A partir de ses services (notamment le SPSJ), l'Adaes44 met en œuvre des stages sur les infractions à la législation des stupéfiants, des stages de responsabilisation pour auteur(e)s de violences conjugales, des groupes de parole pour les auteur(e)s de violences conjugales, des stages de responsabilité parentale, des stages environnement. Elle met en œuvre également une action de prévention de la radicalisation religieuse par le DAPRRA (à partir du SEAD).